



Maison  
Des Associations  
de Strasbourg

MDAS.org



CENTRE DE RESSOURCE ET  
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

## L'écho des associations n°94 Avril 2019

### Sommaire

- ▶ [Le mot des administrateurs](#)
- ▶ [Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la MDAS](#)
- ▶ [Actualités](#)
- ▶ [Appels à projets, prix, concours, etc.](#)
- ▶ [Les petites annonces associatives](#)

### Le mot des administrateurs

*C'est parti pour l'édition 2019 de « La rentrée des associations » : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2019 ! Cette nouvelle édition aura lieu les 28 et 29 septembre prochains au Parc de la Citadelle (Esplanade), à Strasbourg. Ne tardez pas à vous inscrire car les places sont limitées : il serait dommage de ne pas profiter de cette occasion pour faire connaître votre association au public strasbourgeois.*

*Véritable vivier de propositions et d'actions, d'échanges humains et de convivialité, les associations œuvrent au quotidien sur les territoires pour renforcer le lien social et le mieux vivre ensemble, si indispensables... Elles défendent les valeurs essentielles que sont le respect, la dignité, le dialogue, l'écoute et contribuent à l'amélioration du bien-être général.*

*A Strasbourg, le tissu associatif est très riche, les bénévoles sont nombreux, et tous nos quartiers sont couverts par ce maillage indispensable de citoyenneté et de solidarité.*

*Et « La rentrée des associations » se fait chaque année le miroir de cette diversité, de cette richesse et de cette force associative ! Nous espérons vous y retrouver cette année (encore !).*

*Très belles fêtes de Pâques à tous !*

#### **FERMETURE DE LA MDAS POUR PÂQUES**

**La Maison Des Associations de Strasbourg sera fermée pendant le week-end de Pâques, du JEUDI 18 AVRIL (AU SOIR) AU LUNDI 22 AVRIL (INCLUS).**

**« La rentrée des associations » : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai !**  
**Cette manifestation aura lieu les 28 et 29 septembre 2019 au Parc de la Citadelle**  
(quartier de l'Esplanade, à Strasbourg).

**>> Pour vous inscrire, rendez-vous sans plus tarder sur notre [site internet](#) !**

Vous y trouverez le dossier d'inscription à télécharger, ainsi que toutes les informations pratiques.

Vous pouvez également retirer le dossier directement à l'accueil de la maison des associations (du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h).

**Inscrivez-vous dès à présent, car les places sont limitées !**

**Date limite d'inscription : 31 mai 2019.**

**>> Informations pratiques :**

- Horaires de la manifestation : samedi 28/09 de 12h à 19h et dimanche 29/09 de 11h à 18h
- Pour en savoir plus : [www.mdas.org](http://www.mdas.org) ou 03 88 25 19 39
- [Evènement Facebook](#)

#### **Permanences Comptabilité/Fiscalité – Jeudis 11 et 25 avril 2019**

Ces permanences ont pour objectif de venir en aide gracieusement et en toute confidentialité aux associations qui le souhaitent, en leur apportant des réponses pratiques et pointues sur des questions de fiscalité et de comptabilité.

Uniquement sur rendez-vous, elles sont animées par un expert-comptable et ont lieu dans les locaux de la maison des associations en moyenne deux jeudis par mois (le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois).

➤ **Pour consulter les dates de permanence, [cliquez ICI](#)**

#### **Permanence « Médiation » – Mardi 09 avril 2019**

A l'instar des permanences conseils en comptabilité et fiscalité, la MDAS propose des **permanences conseils en médiation**.

Les permanences « Médiation » ont démarré tout récemment et ont lieu le **2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois**.

L'association IMédiation, créée en 2011, vous aide à résoudre par la médiation les difficultés relationnelles, à restaurer les liens et à apaiser les conflits.

Les personnes qui en font la demande seront reçues par **deux médiateurs formés et indépendants** qui leur assurent un **espace d'écoute**, leur garantissent la **confidentialité** et le **respect de la déontologie de la médiation**. Les médiateurs entrent ensuite en contact avec l'autre partie au différend, qui est également reçue. Si les deux parties l'acceptent une réunion de médiation a lieu : aucune décision n'est imposée, mais les médiateurs sont garants de la sécurité du cadre et feront tout leur possible pour qu'émerge une solution équitable pour tous les participants. Les médiateurs sont bénévoles et les entretiens qui ont lieu à la MDAS sont gratuits.

Pensez à la médiation qui est un **processus amiable** de règlement des conflits et de restauration du dialogue, préalable à toute action judiciaire, pour trouver rapidement une **solution durable**.

Les rendez-vous pour un entretien sont à prendre chez Fabienne Orban par téléphone au 03 88 25 19 39 ou par courriel à [conseils@mdas.org](mailto:conseils@mdas.org).

- Pour consulter les dates de permanence, [cliquez ICI](#)

**Mardi 30 avril 2019 de 18h15 à 20h15 – Soirée d'information gratuite**

**« Règlementation des manifestations associatives et sportives »**

Intervenant : Office des Sports de Strasbourg

Entrée libre et gratuite.

**Pré-inscription auprès de Fabienne Orban** : [conseils@mdas.org](mailto:conseils@mdas.org) / 03 88 25 19 39.

Lieu : Maison des associations, 1a place des orphelins – 67000 Strasbourg

- [Consulter le programme complet de nos soirées d'information](#)

**Rendez-vous conseils FDVA et « Compte Asso »**

Pour aider les associations à remplir une **demande de subvention FDVA via le « Compte Asso »**, Alsace *Mouvement associatif*, en lien avec les Centres de ressources et d'information pour les bénévoles du Bas-Rhin, vous propose des **rendez-vous conseils** :

- **Pour les associations de Strasbourg et Eurométropole :**

- **Mardi 02 avril à Strasbourg (à la MDAS – 1a place des orphelins)**

- - de 10h à 12h : conseils par téléphone (au 03 88 25 19 39)

- - de 14h à 19h : en accueil physique sur rendez-vous, avec simulation par groupe de 3 ou 4 personnes

>> **Prise de rendez-vous uniquement par mail : [conseils@mdas.org](mailto:conseils@mdas.org)**

- **Pour les associations du Bas-Rhin (hors Strasbourg et Eurométropole) :**

- - **Mercredi 03 avril à Wissembourg (Maison des associations – 2 rue du Tribunal)**, de 14h à 19h sur rendez-vous (inscription uniquement par mail à [crib@laligue67.org](mailto:crib@laligue67.org))

- - **Jeudi 04 avril à Sélestat (ARIENA – 6 route de Bergheim)**, de 14h à 19h sur rendez-vous (inscription uniquement par mail à [crib@laligue67.org](mailto:crib@laligue67.org))

### **Bourse au bénévolat : Publiez et consultez gratuitement des offres de bénévolat en ligne !**

Vous souhaitez **donner de votre temps** à une association, mais ne savez pas où vous adresser ? Votre association a des difficultés à **mobiliser des bénévoles**, ponctuellement ou sur la durée ?

**Connectez-vous sans plus tarder à notre [« Bourse au bénévolat »](#) !**

Simple d'utilisation et fonctionnant sur le principe de la publication d'annonces en ligne, la « Bourse au bénévolat » offre la possibilité :

- **aux associations strasbourgeoises** : de diffuser leurs offres de recherche de bénévoles

- **aux particuliers** : de trouver une mission de bénévolat qui répond à leurs attentes.

*Ce service est gratuit pour les particuliers et les associations membres de la MDAS (à jour de cotisation). Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez bien sûr le devenir !*

### **Formation des bénévoles avec Alsace Mouvement associatif**

L'association Alsace *Mouvement associatif* organise tout au long de l'année des **formations gratuites à destination des bénévoles associatifs**, en partenariat avec la Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS).

En avril, **1 formation** est organisée dans ce cadre dans les locaux de la MDAS (1a place des orphelins – 67000 STRASBOURG) : « **Savoir animer des réunions** » : les mardi **30 avril** et jeudi **02 mai** (de 18h30 à 21h30).

➤ **L'inscription est obligatoire et peut s'effectuer en ligne dès à présent :**

**<http://www.alsacemouvementassociatif.org/index.php/formations>**

### Actualités juridiques et pratiques

- **Responsabilité d'une association employeur du fait de bénévoles**

L'association peut être reconnue responsable du fait des personnes dont elle doit répondre. L'association employeur est tenue d'une **obligation de sécurité envers son ou ses salariés**, elle est tenue de **veiller à la santé et la sécurité des salariés**.

En l'espèce, lors d'une soirée organisée dans les locaux d'une association sportive, des bénévoles insultent une salariée et lui lancent des pierres. Les faits se déroulent en présence du tuteur de la salariée, embauchée en contrat aidé et devant faire l'objet d'un accompagnement spécifique. Le lendemain, l'employeur prend des mesures et notamment ordonne une enquête. Pour les juges, c'est insuffisant : **l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires avant que des faits de discrimination ou de harcèlement ne surviennent** et celui-ci est condamné à des dommages et intérêts.

- **Source :**  
**Associalettre N° 112**, 28 février 2019, l'actualité des associations et du site Associathèque  
[www.associathèque.fr](http://www.associathèque.fr)

- **Zoom sur la responsabilité de l'association ...**

... lorsque les membres utilisent leur **véhicule personnel** pour les besoins de l'activité.

Les bénévoles (comme les salariés) peuvent utiliser leur véhicule personnel pour les besoins de l'activité associative. Eux-mêmes et l'association doivent veiller à souscrire les **assurances nécessaires pour couvrir les dommages en cas d'accident**. Ils peuvent se faire rembourser les frais engagés par ces déplacements. La responsabilité de l'association exige cependant de vérifier que le conducteur soit bien titulaire d'un permis de conduire valide, que son véhicule soit assuré et que son contrôle technique ait été effectué.

- **Pour savoir plus :**  
>> [Transports d'enfants : quelle responsabilité pour l'association ?](#)  
>> [Votre association est-elle bien assurée ?](#)

- **Source :**  
**Newsletter de « Associations mode d'emploi »**, toute l'info pour vivre la vie associative à 100%, 06 mars 2019,  
[www.associationmodeemploi.fr](http://www.associationmodeemploi.fr)

- **Des outils pour la protection des données des membres, bénéficiaires, usagers des associations**

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a mis à la disposition des professionnels du secteur social un **kit d'information pour garantir la protection des données personnelles**.

En ligne depuis le 23 janvier 2019, il comprend des **fiches de bonnes pratiques** posant à la fois le cadre d'un accompagnement discret et transparent et celui d'une navigation sécurisée et respectueuse de la vie privée. Ces outils ont été créés particulièrement pour les **travailleurs sociaux** qui accompagnent quotidiennement les usagers dans leurs démarches en ligne, et que la transition numérique a laissés de côté.

- **Références :**  
>> [« Professionnels du secteur social : comment mieux protéger les données de vos usagers ? », 23 janv. 2019](#)  
>> [« Une cartographie des outils et pratiques de protection de la vie privée »](#)

- **Source :**  
**Newsletter Juris actualité N° 341**, 14 mars 2019, Juris éditions

### • Des OPCA aux OPCO : comment sera assurée la transition en 2019 ?

La loi « Avenir professionnel » entend transformer profondément le rôle et la mission des OPCA, organismes paritaires collecteurs agréés, pour en faire des **OPCO, opérateurs de compétences au service de l'ensemble des entreprises et des salariés**.

#### Comment la continuité sera-t-elle assurée durant cette mue en 2019 ?

**Uniformation**, l'Opcra regroupant les 22 branches de la cohésion sociale devient l'**Opcra de la Cohésion sociale**.

Par ailleurs, le gouvernement a demandé aux branches sanitaires, sociales, et médico-sociales de se rapprocher de l'Opcra cohésion sociale alors que ces dernières s'étaient rapprochées de l'Opcra Santé. Ce qui laisserait à penser que le gouvernement appelle au regroupement d'Unifaf (Opcra du sanitaire, sociale et médico-social non lucratif) et d'Uniformation.

➤ [Pour lire l'article complet](#)

➤ **Source :**

La newsletter de février 2019, RNMA (Réseau National des Maisons des Associations)

### • Vulnérabilités, cohésion sociale, accès à l'emploi, insertion professionnelle

Face à l'augmentation des vulnérabilités, de nombreux acteurs se mobilisent pour une prise en charge ayant une **vision globale, décroisée, des vulnérabilités** et éviter autant que faire se peut d'apporter des solutions indépendantes, isolées les unes des autres, qui se révèlent insuffisantes et inefficaces.

Dans le même temps, des propositions pour la préparation des conventions de prévention et de lutte contre la pauvreté entre l'État et les départements sont formulées par le président du conseil départemental du Bas-Rhin, Frédéric Bierry, dans un rapport remis en février 2019, concrétisant ces principes d'action présentés par la ministre du Travail dans une circulaire datée du 31 janvier 2019 relative au Fonds d'inclusion dans l'emploi, dont le périmètre a été étendu pour renforcer une **« approche décroisée entre dispositifs »** : les entreprises adaptées et les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification viennent s'ajouter aux parcours emploi compétences et à l'insertion par l'activité économique.

Il apparaît urgent de maintenir la cohésion sociale et de réfléchir à une approche globale de la personne parce que **la vulnérabilité est multidimensionnelle**.

➤ **Références :**

>> <http://agir360.fr/>

>> [Circulaire NOR : MTRD1902567C du 31 janv. 2019](#)

>> [F. Bierry, « Mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention contre la pauvreté – Préparation du volet insertion de la contractualisation avec les conseils départementaux », févr. 2019](#)

➤ **Source :**

Newsletter Juris actualité N°342, 21 mars 2019, Juris éditions

### • Le Baromètre d'opinion des bénévoles 2019

Depuis 2008, l'équipe de **Recherches et Solidarités donne chaque année la parole aux bénévoles**, pour mieux les connaître, suivre les évolutions du bénévolat et aider les associations à s'y adapter.

Vous êtes bénévole dans une association, quelle que soit votre responsabilité et quel que soit votre rythme d'intervention, **prenez la parole !**

➤ [Accéder à l'enquête](#)

➤ **Source :**

La newsletter de mars 2019, RNMA (Réseau National des Maisons des Associations)

## Actualités de fonds ...

... pour vous permettre d'assurer la gestion et le fonctionnement de votre association de manière éclairée. Réflexions singulières sur la place des associations dans la société.

### • Les associations, moteurs d'innovation sociale

Une journée a été organisée par Le Mouvement associatif à Lyon en novembre dernier, intitulée « **Les associations, moteurs d'innovation sociale** ».

Découvrez les nombreuses ressources très utiles sur le sujet dans le [dossier documentaire mis en ligne sur le site du Mouvement associatif AURA](#).

#### ➤ Source :

La newsletter de février 2019, RNMA (Réseau National des Maisons des Associations)

[Retour au sommaire](#)

## Appels à projets, prix, concours, etc.

*Cette rubrique répertorie les appels à projets arrivant à échéance.*

*Pour consulter les appels à projets ayant une date butoir ultérieure et les appels à projets permanents, rendez-vous sur notre site internet :*

<https://www.mdas.org/appels-a-projet/>

### Appel à projets "TEES (transitions écologiques, économiques et sociales)" – ADEME

Cette nouvelle édition porte sur les problématiques liées à la mise en œuvre de la TEE et à l'adaptation au changement climatique, du point de vue des acteurs économiques, des institutions publiques, des associations ou collectifs citoyens.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 08 avril 2019**

>> Contact : Anaïs ROCCI, [apr.tees@ademe.fr](mailto:apr.tees@ademe.fr)

>> [Pour en savoir plus](#)

### Prix des Initiatives Etudiantes d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité (PEED) – Etudiants et Développement, France Volontaires, Solidarité Laïque et la Mairie de Paris

Ce dispositif vise à accompagner, récompenser et valoriser des projets d'associations étudiantes engagées dans des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) sur le territoire français.

>> **Date de clôture : 08 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### Appel à projets "La transition écologique, ici et ensemble" – Fondation de France

La Fondation de France entend soutenir des projets qui :

- ont pour objet de concourir à la transition écologique dans son ambition transformative et solidaire de la société ;
- prennent la forme d'actions portant sur l'expérimentation, la mise en œuvre puis la diffusion de pratiques ;
- s'appuient, dans une dynamique collective, sur une large participation des citoyens et des parties prenantes du territoire.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 10 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### Appel à projets FDVA "Fonctionnement – Actions Innovantes 2019" – DRDJSCS

Les concours financiers du FDVA sont destinés au financement global de l'activité d'une association ou à la mise en œuvre d'actions ou de projets créés, notamment, dans le cadre du développement de nouveaux services à la population.

Les associations de tous les secteurs, y compris celles qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives, peuvent bénéficier des aides octroyées par le FDVA.

En région Grand Est, ce dispositif d'aide aux projets associatifs vise prioritairement les petites associations locales employant moins de 2 équivalents temps plein (ETP), mais n'exclut pas pour autant les têtes de réseaux et les projets interdépartementaux.

>> [Télécharger la note d'orientation](#)

Les demandes de subventions devront se faire impérativement en ligne via le « [Compte Asso](#) ».

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 12 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### **Appel à projets "Sida, santé et développement : genre et VIH" – Fondation de France**

Le but de l'appel à projets est de lutter efficacement contre le sida et de permettre une équité dans l'accès aux soins à travers :

- la réduction des inégalités dans les rapports sociaux,
- l'interrogation et la déconstruction des représentations sur les sexualités et la place de chacun et chacune,
- le renforcement des capacités et l'autonomisation des femmes tout en favorisant la participation des hommes dans ce processus.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 17 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### **Concours "La Fabrique Aviva" – Aviva France**

La Fabrique Aviva, le grand concours d'Aviva France, cherche à récompenser les initiatives entrepreneuriales à fort impact social et/ou environnemental.

L'assureur Aviva France, s'est investi dans une démarche RSE depuis de nombreuses années autour de 3 axes clés :

- le climat
- l'investissement responsable
- l'inclusion.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 19 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### **Prix de la Solidarité de Proximité – Fondation Feuilhade**

Le Prix de la Solidarité de Proximité 2019 récompensera des actions locales pour protéger ou restaurer l'environnement.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 22 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### **Appel à projets "Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées" – Fondation de France**

La Fondation de France entend soutenir les projets inclusifs à destination des personnes handicapées et favoriser l'expression, l'accompagnement de leur vie affective, sexuelle et de leur parentalité.

>> Autre session : 18 septembre 2019

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 24 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### **Appel à projets "Agir contre la précarité énergétique en France" – Watt for change**

Watt for change, le fonds de dotation du groupe VALOREM, pionnier de l'éolien et acteur des EnR en France souhaite aujourd'hui intervenir sur la rénovation énergétique de l'habitat des personnes les plus modestes.

Le fonds de dotation VALOREM lance donc un grand appel à des associations et autres acteurs pour soutenir des actions de lutte contre la précarité énergétique.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 30 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### **Prix de la Solidarité étudiante – Fondation Veolia**

Visant à encourager la prise d'initiative et l'implication des étudiants de l'enseignement supérieur au service de projets d'intérêt général, en France comme à l'étranger, le Prix de la Solidarité s'adresse aux associations étudiantes, dont les missions s'inscrivent dans l'un des trois domaines d'intervention de la Fondation :

- l'urgence humanitaire et l'aide au développement ;
- le lien social et l'accompagnement vers l'emploi ;
- l'environnement et la protection de la biodiversité.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 30 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

### **Appel à projets "Transitions alimentaires et agro-écologiques" – Fondation de France et Fondation Nina et Daniel CARASSO**

Les pratiques majoritaires de production agricole sont de plus en plus reconnues comme ayant des conséquences néfastes tant pour la santé de l'environnement, des plantes et des animaux, que pour celle des humains.

La Fondation de France, au travers de ses programmes en France et en Afrique de l'Ouest, et la Fondation Daniel et Nina Carasso avec son axe alimentation durable en France et en Espagne, soutiennent cette transition agro-écologique de toutes les agricultures de France, d'Europe et du Monde.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 30 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)



### Appel à candidatures pour le Festival "Equinoxe" – Association Toc-Toc

Pour sa deuxième édition, le festival « Équinoxe » revient dans une maison flambant neuve ! Pour rendre ce week-end aussi unique qu'en 2018, l'association Toc-Toc est à la recherche d'artistes (compagnies de théâtre, marionnettistes, performeurs..) prêts à participer à un week-end de micro-théâtre, de concerts et d'animations en tous genres ! Se tenant du 7 au 9 juin 2019 à la maison Mimir, le festival souhaite représenter la scène locale et nationale et s'inscrire dans le paysage culturel comme événement artistique, humain et solidaire.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 30 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

>> [Télécharger le dossier de candidature](#)

### Appel à projets "Valoriser la participation et l'expérience des usagers du système de santé !" – Fondation d'entreprise ADREA

La Fondation d'entreprise ADREA a à cœur de renforcer le pouvoir d'agir (ou empowerment) des usagers du système de santé, en accompagnant des projets de nature à permettre à chacun de mobiliser ses ressources et d'être pleinement acteur de sa vie et de sa santé.

Avec cet appel à projets annuel, la Fondation a vocation à soutenir des projets qui renforcent le pouvoir d'agir des usagers du système de santé en France en s'appuyant sur leur expérience et leur participation directe.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 30 avril 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

>> [Télécharger le cahier des charges](#)

### Appel à projets "Mon environnement, c'est ma santé !" – Région Grand Est, DREAL et ARS

La Région Grand Est, la DREAL et l'ARS lancent conjointement leur second appel à projets, pour soutenir des initiatives locales en matière de santé environnement, dans le cadre de la mise en œuvre Plan Régional Santé Environnement 3.

Cet appel à projets est ouvert à tous types de structures et vise à soutenir les actions relatives au cadre de vie, qui permettent d'améliorer la santé et le bien-être des habitants.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 03 mai 2019**

>> [Pour en savoir plus](#)

**Retrouvez encore plus d'appels à projets sur notre [site internet](#) !**

[Retour au sommaire](#)

## Les petites annonces associatives

### Emplois

#### Optimistic Traveler

L'association Optimistic Traveler recherche un(e) chef(fe) de projet (statut d'auto-entrepreneur).

>> [Télécharger la fiche de poste](#)

[Retour au sommaire](#)

Contact : 03 88 25 19 39

Directeur de la publication : Mathieu Cahn  
Responsable de la publication : Patrick Gerber

Désabonnement : [communication@mdas.org](mailto:communication@mdas.org)

Lettre électronique envoyée par la Maison Des Associations de Strasbourg  
1a place des orphelins 67000 STRASBOURG